Palais de justice de Caen | Calvados

livraison
juillet 2015

Fiche signalétique

Acteurs

Maître d'ouvrage
Ministère de la Justice

> Direction des services judiciaires

> Secrétariat général

Affectataire du Ministère de la Justice
Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Maître d'ouvrage (partenaire privé)
> CICOBAIL

Groupement de conception-réalisation
> Architecte mandataire : be baumschlager eberle, ancien atelier Hauvette

> Architecte associé : Atelier d'architecture Pierre Champenois

> Paysagiste : Sempervirens Paysagistes

> Bureaux d'études techniques : Sogea Nord-Ouest, Egis Concept, Egis Bâtiments Centre-Ouest, PRISME Ingénierie, Bureau Veritas

> Financeur : Caisse d'Epargne Normandie

> Promoteur : ADIM Normandie Centre

> Constructeur : SOGEA Nord-Ouest

> Mainteneur : Vinci Facilities

Les chiffres clés

Le chantier
> Montant des travaux:
19,8 millions d'euros HT

> Durée du chantier : ***23*** mois

> Personnes employées : jusqu'à ***130*** ouvriers, en période de pointe, tous corps de métier confondus

> Surface du palais de justice :
9 000 m² sur ***4*** étages

> Surface du terrain : ***8 681 m²***

Le calendrier
> 26 janvier 2011 : lancement de la consultation

> 16 octobre 2012 : désignation du lauréat

> 18 Décembre 2012 : signature du contrat de partenariat avec la société CICOBAI, laquelle a monté un groupement qui réunit un promoteur immobilier (ADIM), un mainteneur (Vinci facilities), une entreprise générale (SOGEA Nord-ouest) et les agences d'architectes be baumschlager eberle, ancien atelier Hauvette et l'atelier Pierre Champenois.

> août 2013 : démarrage des travaux

> 16 juillet 2015 : remise des clés à la chancellerie (SG, DSJ)

> 27 juillet 2015 : entrée dans les lieux des juridictions

> fin juillet 2015 : première audience

Le palais de justice dans ses grandes lignes
> Rez-de-chaussée :
- Guichet unique du greffe, bureau d'exécution des peines, aide juridictionnelle, bureau des nationalités et du pacs
- Accès fourgons, attente gardée centrale
- Zone logistique

> 1er étage :
- Salle des pas perdus
- 3 salles d'audience civile
- 3 salles d'audience pénale
- 6 salles de délibéré
- 7 salles d'audience de cabinet

> 2e étage :
- Tribunal pour enfants
- Cafétéria pour les personnels

> 3e étage : Regroupement des services pénaux du tribunal de grande instance : Parquet, Instruction, Application des peines, chaîne pénale

> 4e étage : Tribunal d'instance et autres services du tribunal de grande instance

Les personnels
160 fonctionnaires et magistrats travailleront dans le nouveau palais de justice de Caen

sommaire

4

Un bâtiment emblématique d'une justice moderne

La mise en service du nouveau palais de justice de Caen sur la presqu'île ouvre un nouveau pan de l'histoire de ce lieu longtemps resté industriel.

10

Rencontre avec les architectes du palais de justice de Caen

Pierre Champenois, atelier d'architecture Pierre Champenois et Manon Vaillé, directrice de projet, agence d'architecture be baumschlager eberle

Le nouveau bâtiment conjugue symbolique architecturale forte et transparence, évocation d'une justice stable et proche des citoyens, tout en soignant sa performance énergétique.

23

Visite guidée

Parvis extérieur, atrium, salle des pas perdus, salles d'audience, escaliers centraux et circulation au sein du palais de justice… la distribution des lieux a été entièrement pensée pour faciliter et sécuriser les différents accès.

^ Vue extérieure du nouveau palais de justice de Caen qui accueillera les effectifs du tribunal de grande instance et du tribunal d'instance.

Élégant et solennel, avec son vaste parvis et ses fines colonnes blanches, le nouveau palais de justice de Caen est situé sur la presqu'île, dans un environnement en plein devenir. À proximité de la gare et du centre-ville, le bâtiment a été conçu dans le cadre d'un contrat de partenariat. Il accueillera les effectifs du tribunal de grande instance (TGI), installé jusqu'à présent dans le palais Fontette, construit au XVIII[e] siècle, ainsi que ceux du tribunal d'instance, logés place de la République. Magistrats, fonctionnaires et justiciables bénéficieront de la qualité des aménagements modernes de ce nouveau palais.

Un bâtiment emblématique d'une justice moderne

« Le nouveau palais correspond à l'idée que je me fais de la justice de demain, estime sans détour Marie-Christine Leprince-Nicolay, présidente du TGI. Avec sa salle des pas perdus vitrée et ses salles d'audience aux murs translucides, il donne l'image d'une justice transparente. » D'autant que ses aménagements ont été conçus pour rapprocher la justice des citoyens : « La présence d'une signalétique dynamique, dès l'entrée et dans tous les espaces publics, va permettre de créer un lien avec les justiciables, explique André Bichwiller, de la direction des services judiciaires. C'est la première fois que nous installons autant d'écrans dans la salle des pas perdus, comme à l'entrée de chaque salle d'audience. » Différentes informations y seront projetées pour communiquer sur les horaires d'ouverture du palais, sur de nouvelles procédures ou encore sur le fonctionnement du guichet unique de greffe (GUG). « Celui-ci sera animé par une équipe dédiée, mobilisée pour fournir les premières réponses aux justiciables », précise Marie-Christine Leprince-Nicolay, pour qui l'entrée dans ce nouveau palais doit aussi s'accompagner de nouvelles façons de travailler. « Nous avons organisé de nombreuses visites avec les agents et les magistrats, poursuit la présidente, pour que chacun s'approprie les lieux et comprenne qu'en étant tous sur le même site, nous allons pouvoir mutualiser certains outils et mettre en place de nouveaux modes de fonctionnement, grâce notamment au partage de certains locaux de stockage. »

^ Ouvert sur l'extérieur grâce à de grandes baies vitrées, le palais participe à l'image d'une justice transparente.

^ Le guichet unique de greffe permet d'accueillir et d'orienter le public.

L'attention portée à la pérennité et à la durabilité du bâtiment caractérise la construction du palais de justice de Caen pour lui permettre de conserver à long terme son apparence et ses performances.

Des échanges constructifs avec les futurs utilisateurs

« Les utilisateurs ont été associés au projet, dès la phase de consultation, souligne Benoît Gars, directeur de programme à l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, mandatée par le ministère de la Justice pour suivre cette opération. Nous avons partagé avec eux l'analyse fonctionnelle des différents projets et nous avons pris en compte leurs remarques. » Ces échanges se sont poursuivis pendant le chantier : « Le dialogue que nous avons eu avec les utilisateurs, initié dès le départ par l'APIJ, a été primordial, confirme Emmanuel Coutance, directeur de travaux pour l'entreprise SOGEA. Il nous a permis d'anticiper leurs besoins. »

C'est ainsi que des modifications ont été apportées aux dimensions et à l'agencement du mobilier des bureaux. La réalisation par l'entreprise de certains prototypes, conformément au schéma de contrôle qualité élaboré par l'APIJ, a servi de support aux discussions avec les utilisateurs : « Nous avons très vite soumis à l'APIJ et aux utilisateurs un bureau type, un plan de circulation ou encore une table de justice, précise Emmanuel Coutance. Cela nous a permis d'appréhender les points techniques, d'éviter les aléas et de donner une vision finie de l'ouvrage ».

L'attention portée à la pérennité et à la durabilité du bâtiment caractérise, enfin, la construction du palais de justice de Caen : le choix des matériaux (pierre du parvis, béton des façades, aluminium du mobilier), ainsi que l'attention constante portée, depuis la phase de conception, à l'accessibilité et à la maintenabilité des équipements techniques doivent permettre à l'édifice de durer et de conserver, à long terme, son apparence et ses performances. « Le mainteneur a joué le jeu, insiste Benoît Gars, il a été présent à toutes les réunions et a suivi la conception et la réalisation. C'est un bon signe pour la prise en main du bâtiment et pour sa maintenabilité. »

^ Originalité de ce palais de justice : la salle des pas perdus, installée en périphérie des salles d'audience.

Rencontre avec les architectes du palais de justice de Caen

2 questions à Pierre Champenois, architecte associé, atelier d'architecture Pierre Champenois

Quelle est l'image souhaitée pour ce palais de justice ?

Nous avons tout d'abord souhaité afficher une symbolique architecturale forte, qui incarne la représentation stable et l'autorité de l'institution judicaire, et qui matérialise son ancrage sur le territoire. Nous avons pour cela puisé dans l'histoire par une évocation du temple grec, un archétype ancré dans l'imaginaire collectif, avec une réinterprétation du péristyle. Il se compose de fines colonnes en béton blanc qui forment une résille continue et abstraite : le palais offre ainsi l'image d'un monolithe minéral et solide, à l'échelle monumentale. Ce corps à la géométrie pure est coupé par la salle des pas perdus qui, par sa transparence, ouvre le palais sur la ville.

Le choix des matériaux participe aussi à l'image du palais : ils sont bruts, sans habillage, ni revêtement; ils symbolisent la recherche de la vérité propre à l'activité judiciaire. Enfin, les quatre façades sont traitées à l'identique pour affirmer l'impartialité de la justice : quel que soit le point de vue, la représentation est une.

^ La façade extérieure du palais de Justice est composée de fines colonnes en béton blanc.

^ La grande salle d'audience pénale au mobilier épuré.

^^ Par ses larges ouvertures, la salle des pas perdus dialogue avec la ville tout en permettant une certaine mise à distance.

Cette salle des pas perdus que vous évoquez a une configuration inédite. Pourquoi cette innovation ?

La grande nouveauté tient au fait que nous avons retourné le dispositif habituel : au lieu de placer la salle des pas perdus au centre des salles d'audience, nous avons choisi de l'installer en périphérie et en belvédère. Imaginée comme dispositif de mise à distance des agitations de la cité, elle constitue la dernière séquence avant de pénétrer dans les salles d'audiences. Après avoir traversé l'atrium hors d'échelle, conçu comme une chambre de décompression, le public peut se promener en façade et regarder le paysage de la presqu'île et des monuments de la ville, grâce auxquels il se repère, tandis que les magistrats se retrouvent au cœur du bâtiment. Au-delà des atouts fonctionnels de cette configuration, elle a une forte valeur symbolique : la transparence de la salle des pas perdus donne à voir une justice ouverte et accueillante, proche des citoyens.

La salle des pas perdus donne à voir une justice ouverte et accueillante, proche des citoyens.

^ La signalétique dynamique placée à l'entrée de chaque salle d'audience via des écrans permet d'informer les publics.

2 questions à Manon Vaillé, directrice de projet, agence d'architecture be baumschlager eberle

Par quels dispositifs avez-vous assuré la performance énergétique du bâtiment ?

La conception même du palais, très compact, répond par son architecture à des objectifs de performance énergétique. Le bâtiment bénéficie, en outre, d'une double peau qui crée un tampon thermique et réduit par conséquent les déperditions : l'air présent entre les deux peaux rafraîchit l'intérieur l'été et contribue à le réchauffer l'hiver.

Le système de chauffage fait ensuite appel aux énergies renouvelables, puisqu'une pompe à géothermie puise la chaleur des nappes d'eau souterraine.

Enfin, les espaces publics disposent d'un système de ventilation naturelle : des ouvertures dans les façades laissent pénétrer l'air, lequel s'échappe par des ouvertures en haut de l'atrium. Un système de sondes gère automatiquement l'ouverture et la fermeture de cette ventilation, que l'on retrouve également dans la salle des pas perdus.

^ Une des salles d'audience civile.

^^ Le box destiné aux personnes détenues dans la salle d'audience.

^ Une salle d'audience de cabinet.

Comment s'est déroulé le chantier, dans ce cadre spécifique du contrat de partenariat ?

La collaboration avec l'entreprise et tous les acteurs du groupement a été très bonne. Nous avons été en permanence aux côtés de l'entreprise pour garantir que tout soit réalisé conformément à ce qui avait été dessiné. L'APIJ a veillé à ce que nous ayons toute notre place pour suivre et contrôler la qualité des réalisations, même si c'est l'entreprise qui était mandataire. Notre avis a donc toujours été valorisé et nous avons su trouver des terrains d'entente avec l'entreprise, notamment pour que les matériaux choisis conviennent au futur mainteneur, tout en respectant le parti pris esthétique que nous défendions.

^ Une salle d'attente pour les personnes détenues.

^ Les circulations intérieures de l'attente gardée, destinées aux personnes détenues.

^ L'atrium, immense, au cœur de l'édifice du palais de justice.

^ Une salle d'audience civile, combinant mobilier en chêne massif et en aluminium.

Visite guidée

Conçu comme un sas de décompression, l'atrium est imposant. La perception des étages est masquée par la présence d'anneaux horizontaux qui reflètent la lumière venue du ciel et assurent le confort acoustique des lieux.

Orientée plein sud, l'entrée du palais de justice se fait par la rue Dumont-d'Urville, qui desservira bientôt la bibliothèque multimédia à vocation régionale, une grande pelouse et de nouveaux équipements urbains. C'est un nouveau chapitre de l'histoire de la presqu'île – longtemps demeurée industrielle – qui s'ouvre ainsi avec la mise en service du nouveau palais de justice.

Simplicité et solidité

D'emblée, le vaste parvis épuré et les formes simples de la façade évoquent le sérieux et l'autorité de l'institution : « Les poteaux en béton qui rythment la façade, sur les quatre côtés du bâtiment, forment une trame régulière et procure une sensation de stabilité », note Yannick Laurenty, chef de projet à l'APIJ.

Une fois la porte d'entrée franchie, la zone publique, dont le sol en pierre s'inscrit dans la continuité du parvis, se déploie en deux directions : tandis qu'une rue intérieure longe la façade sud et distribue les services qui accueillent le plus de public (le bureau d'exécution des peines, l'aide juridictionnelle, les nationalités, le PACS), une circulation plus large mène tout droit à l'atrium, cœur de l'édifice.

Conçu comme un sas de décompression, cet atrium est imposant : « La perception des étages y est masquée par la présence d'anneaux horizontaux, indique l'architecte Manon Vaillé. Cela crée un dynamisme de bas en haut. » Sortes d'étagères à lumière, ces anneaux assurent le confort acoustique du lieu.

L'arbre qui a été planté au centre de l'atrium apporte, quant à lui, une respiration à cet univers minéral. L'escalier à double révolution, en acier noir, mène, enfin, dans un mouvement très symbolique à la salle des pas perdus : « Cet escalier est annonciateur des conciliations à venir, décrypte l'architecte Pierre Champenois. Les parties se rejoignent en haut de l'escalier. » En haut des marches, le regard des visiteurs est immédiatement attiré par l'abbaye aux Dames, qui se dresse au loin, derrière les vitres de la salle des pas perdus.

Lisibilité et cohérence

La géologie du site, très meuble et la présence immédiate de la nappe phréatique ayant interdit la construction d'un sous-sol, tous les accès du palais se font au niveau du rez-de-chaussée, qu'il s'agisse du public, des personnels ou des personnes détenues.

Ces dernières disposent d'un circuit qui leur est propre : arrivées via le sas des fourgons, elles accèdent à l'attente gardée centrale et empruntent l'un des deux escaliers qui leur sont réservés et qui mènent aux salles d'audience du 1er étage, ainsi qu'aux services de l'instruction et du Parquet.

Pour compenser l'absence de sous-sol, le palais s'élève sur quatre étages et propose une organisation très lisible des différents espaces. Au premier, la salle des pas perdus, large de 4 mètres, se déploie sur 200 mètres, puisqu'elle fait le tour de ce palais carré de 50 mètres de côté. Entièrement ouverte sur le paysage, elle dessert les salles d'audience pénale, à l'est, les salles du civil à l'ouest et les sept salles d'audience de cabinet au sud. Boxes d'entretien pour les avocats et salles d'attente sont répartis sur chaque côté.

Les étages supérieurs, où se trouvent le tribunal pour enfant au deuxième, les autres services pénaux du TGI au troisième, les services du TI et les services civils du TGI au quatrième, ne sont accessibles qu'aux personnels ou sur présentation d'un badge. « Les utilisateurs ont à leur disposition deux escaliers entièrement dédiés, placés au centre du palais, qui relient de façon très directe leurs bureaux, dans les étages, et les salles d'audiences et de délibérés », insiste Benoît Gars, directeur de programme à l'APIJ. « C'est une conception très fonctionnelle et très sécurisée pour les personnels », complète André Bichwiller, de la DSJ. « Cette répartition est très rationnelle, estime de son côté Marie-Christine Leprince-Nicolay. Les 34 juges du siège seront ainsi au même étage que moi, alors qu'ils étaient éparpillés dans le palais Fontette. »

^ La terrasse pour les utilisateurs.

^ La salle des archives.

Salles d'audiences et mobilier épurés

Grâce à la présence d'une façade de verre armé, les salles d'audiences jouissent de la lumière naturelle. «Cette solution technique garantit la confidentialité, explique Pierre Champenois, tout en conservant un lien avec la ville. Il ne fallait pas donner l'impression d'être enfermés dans l'institution.» L'aménagement des salles d'audiences est aussi très étudié : la démarcation est très nette entre le mobilier du prétoire, en chêne massif, et celui de l'auditoire construit dans un matériau plus froid, l'aluminium «qui a vocation à rafraîchir les esprits et les mains moites», analyse Pierre Champenois. Autre clin d'œil symbolique, l'apparition de «*La Liberté guidant le peuple*» de Delacroix, qui se fond dans les boiseries qui surplombent l'emplacement des magistrats du siège, dans les six salles d'audiences. Quant aux salles d'audiences de cabinet, le profil stylisé de Marianne se découpe sur des plaques d'aluminium.

Dessinés sur mesure, les bancs des salles d'audiences et de la salle des pas perdus, les tables de justice, les bureaux et les rangements présentent tous des lignes très épurées et des volumes compacts qui permettent de libérer, partout, le plus d'espace possible. À noter, enfin, que toutes les salles d'audiences sont équipées d'installations modernes : micros, tablettes de commande des équipements multimédia, vidéoprojecteurs… «Quand nous aurons besoin en tribunal correctionnel de visionner une audition de victime, donne pour exemple la présidente du TGI, nous n'aurons plus besoin de faire venir du matériel et un technicien; nous aurons tout à portée de main.»

Confort et durabilité

Les bureaux des espaces tertiaires et les autres lieux de travail donnent sur l'extérieur ou sur l'atrium central ce qui permet de bénéficier de la lumière naturelle en cœur de bâtiment. Partout, moquette au sol et présence d'îlots suspendus au plafond garantissent le confort acoustique. «En fonction des types de locaux et de leur superficie, nous avons dimensionné la matière absorbante, indique Sébastien Guy, conducteur de travaux pour l'entreprise SOGEA. Des modélisations ont été faites par notre acousticien.» La même rigueur a guidé le choix des matériaux : «Il y a eu une recherche particulière pour trouver la bonne pierre du parvis, explique Yannick Laurenty. Et pour le béton, il a fallu recourir à un adjuvant spécifique pour obtenir cette couleur très blanche.» À la fois limpide et impartiale, elle est à l'image de l'institution qu'elle habille.

^ Un bureau.

^ La bibliothèque.

^ Une circulation large mène directement à l'atrium, au cœur de l'édifice.

^ L'atrium central permet d'amener de la lumière en cœur de bâtiment. Des ouvertures dans la partie haute participent au système de ventilation naturelle.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication
Marie-Luce Bousseton, directrice générale

Coordination
Marion Moraes, mission communication

Remerciements à
La direction des services judiciaires et le bureau de l'immobilier, de la sûreté des juridictions et de la sécurité des systèmes d'information (FIP2)

Le secrétariat général et le bureau des opérations et des études immobilières (BOEI)

Marie-Christine Leprince-Nicolay, présidente du TGI de Caen

Pierre Champenois, atelier d'architecture Pierre Champenois

Manon Vaillé, directrice de projet, agence d'architecture mandataire be baumschlager eberle, ancien atelier Hauvette

Emmanuel Coutance, directeur de travaux pour l'entreprise SOGEA

Sébastien Guy, conducteur de travaux, entreprise SOGEA

Ont participé au sein de l'APIJ
Aurélien Defigier
Benoît Gars
Yannick Laurenty

Maquette et mise en page Anatome
Rédaction Isabelle Friedmann
Crédits photographiques Kamel Khalfi
Impression Frazier

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.
Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.
Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires.
L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations.
Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

Construit sur la presqu'île, à proximité de la gare et du centre-ville, le nouveau palais de justice de Caen regroupe le tribunal d'instance et le tribunal de grande instance. Son architecture, marquée par la configuration atypique de la salle des pas perdus, est à la fois solennelle et imposante, lumineuse et fonctionnelle.
Fruit d'un contrat de partenariat, signé en décembre 2012, ce bâtiment au parti architectural résolument contemporain bénéficie, grâce à l'expérience acquise par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), en charge de l'opération pour le Ministère, d'aménagements de qualité : son mobilier, son acoustique ou encore les dispositifs dont il a été doté pour répondre aux enjeux environnementaux, ont fait l'objet de contrôles réguliers. Avec pour objectif que la valeur esthétique et la fonctionnalité des lieux s'inscrivent dans la durée.

APIJ - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • www.apij.justice.fr • www.justice.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

APIJ